

Attestation d'Agrément pour dispenser les Certifications de branche APS

**Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
des organismes de prévention et de sécurité**

18-20 rue Edouard Jacques 75014 PARIS
WEB : www.lapreventionsecurite.org

Nous soussignés :

la CPNEFP, attestons par la présente que l'organisme de formation :

SYGMA FORMATION

Adresse de réalisation :
Immeuble "Le France" Entrée C 1er étage 9 rue Montgolfier
33700 MERIGNAC

**a été agréé par la Commission Nationale Paritaire d'Agrément et de Certification (CNPAC) de la
CPNEFP, qui s'est réunie le 23/04/2025**

**Pour dispenser les Certifications de branche APS de la Branche prévention et
sécurité privée :**

Sous le Numéro d'agrément :

3306062306

Valable jusqu'au 23/04/2028

L'organisme de formation s'engage à respecter l'ensemble des exigences résultant du cahier des charges validé par la CPNEFP et ce, pendant toute la durée de son agrément.

Fait à Paris le 28/04/2025 pour servir et valoir ce que de droit.

Pour la Présidence,

La CPNEFP



SOUS RESERVE d'AGREMENT référencé
sur le site de l'ADEF adef-securite.fr